



POSTULAT

Auteur Nicolas Bonvin et Anthony Lamon, PDCVr, Adeline Crettenand, PLR/FDP et Blaise Melly, UDC

Objet "Data is the new soil" : mettons à la disposition des entreprises les données de l'Etat !

Date 14/12/2021

Numéro 2021.12.520

La mise à disposition de données publiques, l'Open Data, est un enjeu clé du 21ème siècle, un enjeu d'innovation. Les pays et les cantons environnants ne s'y trompent pas et instaurent des politiques ambitieuses en la matière. Dans le même esprit, la Confédération dispose d'une stratégie sur les données publiques et une loi s'y référant est en préparation. Récemment, la ville de Zurich s'est également engagée dans cette direction en mettant à disposition du public gratuitement les données de l'administration lorsque ces dernières ne contiennent aucune information nécessitant une protection particulière. Dans ce domaine où le Grand Conseil et la constituante s'apparentent à de rares exceptions, notre canton est malheureusement à la traîne.

Divers arguments plaident en faveur d'une mise à disposition des données publiques. Au-delà de la plus-value obtenue sur le plan de la transparence, ce choix politique permet d'améliorer la qualité et l'efficacité des services étatiques. En effet, les économies réalisées via l'instauration d'un tel procédé sont par exemple estimées à 1.7 milliards d'euros sur la période 2016-2020 dans l'Europe des 28.

En outre, l'ouverture des données de l'Etat constitue un encouragement à l'innovation au potentiel économique majeur. La Commission européenne estime qu'en 2020, 100'000 emplois en Europe sont liés aux données ouvertes. Le marché européen des données ouvertes est estimé à 76 milliards d'euros, dont 22 milliards seulement pour les données ouvertes publiques (Open Government Data) dont il est question dans ce postulat. Si nous prenons en compte le marché indirect, donc les effets induits du fait de l'utilisation des services basés sur ces données, nous atteignons un marché de 300 milliards d'euros en 2020 en Europe. En Valais, la mise à disposition des données publiques du canton permettrait d'attirer des entreprises numériques à haute valeur ajoutée, l'un des objectifs de la stratégie de développement économique du Conseil d'Etat.

Par ailleurs, l'ouverture des données de l'Etat s'inscrirait parfaitement dans la stratégie numérique du canton. En effet, L'Etat du Valais, The Ark, le Techno-Pôle de Sierre, la HES-SO Valais-Wallis et la ville de Sierre ont créé récemment le Swiss Digital Center. Ce hub de compétences interdisciplinaires entend accompagner l'économie valaisanne dans la transition numérique. La mise à disposition des données de l'Etat constituerait un catalyseur pour cette transformation numérique.

De manière plus concrète, au rang des applications possibles découlant d'une telle politique, il serait par exemple possible de proposer immédiatement aux touristes sur leur GPS des itinéraires de contournement en cas de travaux. Des données ouvertes d'urbanisme faciliteraient le travail des architectes, mais aussi indiqueraient automatiquement aux personnes à mobilité réduite les lieux publics adaptés. Des données sur le débit des rivières permettrait d'améliorer les systèmes d'alerte en cas d'intempérie. Le potentiel est immense et la démarche engendrerait des coûts négligeables pour l'Etat dans la mesure où lesdites données sont d'ores et

déjà récoltées et seraient publiées en l'état, sans retraitement selon l'esprit de l'art.11 LMETA mis en consultation.

Conclusion

Via le présent postulat, les signataires demandent au Conseil d'Etat de développer une stratégie de mise à disposition des jeux de données en sa possession, dans un format ouvert facilitant la réutilisation et adapté au progrès de la technologie.

<https://www.newsd.admin.ch/newsd/message/attachments/64430.pdf>

https://www.stadt-zuerich.ch/content/prd/de/index/statistik/publikationen-angebot/publikationen/ssz-magazin/2021-11-25_Offene-Verwaltungsdaten-jetzt-Open-by-Default.html

<https://data.europa.eu/en/highlights/benefits-and-value-open-data>